

Image not found or type unknown



Saisissabilité d'une retraite de gendarme

Par **nicole08bleu**, le **31/01/2012 à 11:52**

Bonjour,
J'ai pris ma retraite de gendarme au bout de 15 ans de travail.
Je suis actuellement en demande de surendettement (en attente de la réponse) mais ma maison est saisie.
Je voudrais savoir si ma retraite de gendarme est saisissable.
Merci de vos réponses

Par **Tisuisse**, le **31/01/2012 à 18:44**

Bonjour,
Réponse OUI.